



Bulletin Officiel

N° 4647 Mercredi 16 Juillet 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COTUNACE – AGO - 3

ELECTROSTAR – AGO - 4

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2014-1 » 5

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2014-1 » 5

REVISION DU PLAFONNEMENT DES FRAIS DE GESTION

AMEN PREMIERE SICAV 6

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE TUNISIE 7

BANQUE DE TUNISIE 8-10

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF 11

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETEES AU 31/12/2013

- FCP OPTIMA

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2014, au plus tard le 20 juillet 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

المقر الإجتماعي : 14 نهج برجين موندليزي 1073 تونس

إن السادة المساهمين في الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية اللتي ستتعد يوم الخميس 24 جويلية 2014 على الساعة التاسعة صباحا بمقرها الإجتماعي: 14 نهج برجين موندليزي 1073 تونس و ذلك للتداول حول جدول الأعمال التالي:

الجلسة العامة العادية:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة لسنة 2013
2. تلاوة التقريرين العام و الخاص لمراقب الحسابات لسنة 2013
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية لسنة 2013
4. المصادقة على الاتفاقيات المتعلقة بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية
5. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم لسنة 2013
6. تخصيص أرباح سنة 2013
7. تحديد منحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة وأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

La Société ELECTROSTAR porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi, 26 Juillet 2014 à 10 heures, à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges Du Lac, Tunis à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2013.
- 2- Lecture des Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2013.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2013.
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2013.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2013.
- 6- Approbation des états financiers consolidés définitifs de la société pour l'exercice 2012 et des financiers consolidés pour l'exercice 2013.

Tous les documents afférents à cette assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège administratif de la Société, sis au : Rue 8612 impasse n°3 local n° : 9 - la Charguia 1 - Tunis.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« AIL 2014-1 »

SCIF, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**AIL 2014-1**» de **20 000 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000 DT**, ouvertes au public le 13 mai 2014, ont été clôturées le **08 juillet 2014**, pour un montant de **30 000 000 DT**.

2013 - AS - 1709

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS :

EMPRUNT OBLIGATAIRE

CIL 2014/1

La Compagnie Générale d'investissement, Intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « **CIL 2014/1** » de **10 000 000 DT** susceptible d'être porté à un maximum de **20 000 000 DT** ouvert au public le 6 mai 2014, ont été clôturées le **14 juillet 2014** pour un montant de **20 000 000DT**.

2013 - AS - 1710

AVIS DES SOCIETES

Révision du plafonnement des frais de gestion

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993
Siège Social : Avenue Med V 1002 Tunis

AMEN PREMIERE SICAV, informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration, tenu le 28 Novembre 2013, a décidé de réviser le plafonnement des frais de gestion de 413 000 dinars TTC à 474 000 dinars TTC.

Cette révision sera mise en application à partir du 21 Juillet 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2014.

	Unités	2ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2ème Trimestre		Exercice Comptable
		2 014	2 013	2 014	2 013	2 013
Revenus par type de produits (local & export)	DT	7 077 903	9 062 196	15 249 670	17 668 924	34 361 788
A l'export	DT	1 286 409	3 115 246	3 748 908	5 580 707	11 027 054
Sur le marché Local	DT	5 791 495	5 946 950	11 500 763	12 088 217	23 334 734

Production (en volume)	Unités	2ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2ème Trimestre		Exercice Comptable
		2 014	2 013	2 014	2 013	2 013
Volumes de Production	Tonnes	8 330	10 546	18 538	20 959	41 195

	Unités	2ème Trimestre de l'exercice comptable		Du Début de l'exercice comptable à la fin du 2ème Trimestre		Exercice Comptable
		2 014	2 013	2 014	2 013	2 013
Marge sur coût matières	DT	5 207 861	6 940 086	11 774 986	13 981 115	21 190 820
Valeur ajoutée brute	DT	3 485 284	4 677 829	8 258 210	10 083 382	16 917 274
Excédent brut d'exploitation	DT	2 151 291	3 298 791	5 426 637	7 422 121	12 370 128
Fonds de roulement	DT	-3 397 137	-2 001 420	19 302 294	20 468 987	20 085 195
Besoins en fonds de roulement	DT	-992 937	-1 969 895	25 750 934	24 779 068	24 193 773
Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 454 735	1 368 959	2 916 332	2 713 620	5 721 790
Endettement net	DT	2 404 199	31 525	6 448 640	4 310 081	4 108 578
Investissements		243 486	1 401 509	835 138	2 044 385	5 369 177
Effectif		118	118	118	118	117

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2014

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Baisse de 14% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2013.
- La production à fin Juin 2014 a enregistré une baisse de 12% par rapport à fin Juin 2013.
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2014.*(En milliers de Dinars)*

Indicateurs	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	Du 01/04/2013 au 30/06/2013	Juin-14	Juin-13	déc.-13
1 - Produits d'exploitation bancaire	85 108	74 679	157 627	135 315	281 877
Intérêts	55 944	52 533	112 021	99 127	212 924
Commissions en produits	11 303	9 684	21 841	18 588	39 108
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	17 861	12 462	23 765	17 600	29 845
2 - Charges d'exploitation bancaire	28 129	24 918	56 851	46 254	102 080
Intérêts encourus	27 857	24 654	56 369	45 798	101 054
Commissions encourues	272	264	482	456	1 026
3 - Produit Net Bancaire	56 978	49 761	100 776	89 061	179 797
4 - Autres produits d'exploitation	191	133	367	408	1 015
5 - Charges opératoires, dont :	16 365	14 636	29 565	27 577	55 573
Frais de personnel	12 933	11 483	22 759	21 183	42 199
Charges générales d'exploitation	3 432	3 153	6 806	6 394	13 374
6 - Structure du portefeuille au bilan			482 772	384 032	424 616
Portefeuille titres commercial			181 972	133 966	179 932
Portefeuille titres d'investissement			300 800	250 066	244 684
7 - Encours net des crédits (1)			3 186 012	2 913 400	3 057 252
(hors dotation aux provisions de la période)					
8 - Encours des dépôts, dont :			2 681 951	2 714 102	2 680 214
Dépôts à vue			881 472	846 683	842 374
Dépôts d'épargne			720 181	682 874	702 667
9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan			88 651	50 045	44 152
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			540 276	505 543	505 543

(1) Chiffres Juin 2013 et décembre 2013 tenant compte des provisions de la période.

(2) Compte non tenu du résultat de la période.

- Suite -

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2014

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 150.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

- Suite -

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4 Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

1. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{ème} TRIMESTRE 2014 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2014, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) sont en progression de +9,4%, passant de 2.913.400 mD en 2013 à 3.186.012 mD en 2014. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une baisse de -1,2% passant de 2.714.102 millions de dinars en Juin 2013 à 2.681.951 millions de dinars en Juin 2014.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +16,5% pour atteindre 157.627 mille dinars au 30/06/2014 contre 135.315 mille dinars au 30/06/2013. Cette progression concerne toutes les composantes des revenus : les intérêts (+13%), les commissions (+17,5%) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+35%).
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont augmenté de +22,9% entre Juin 2013 et Juin 2014. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des taux sur le marché monétaire.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2014 un montant de 100.776 mille dinars, contre 89.061 mille dinars au 30 Juin 2013, soit une progression de +13,2%.
- **Les charges opératoires** ont enregistré une augmentation de +7,2%, due à la hausse des charges générales d'exploitation de 6,4% et des frais du personnel de 7,4% entre juin 2013 et juin 2014. Les charges du personnel englobent une provision de la prime d'intéressement à servir au personnel sur la base du résultat net de la période.
- Suite à l'ouverture de 4 nouvelles agences au cours du 1^{er} semestre 2014, le réseau de la banque est composé de 108 points de vente au 30 juin 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège social : 2, Rue de Turquie -1001 Tunis

La société Placements de Tunisie -SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2014 :

(En Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre de l'exercice comptable 2014	Deuxième Trimestre de l'exercice comptable 2013	Cumul au 30 Juin 2014	Cumul au 30 Juin 2013	Exercice comptable 2013
Revenus	1 027 681	916 742	1 166 560	1 015 578	1 814 901
<i>Dividendes</i>	898 383	785 917	930 910	840 411	1 335 439
Dividendes reçus sur titres cotés	898 383	785 917	898 383	785 917	804 567
Dividendes reçus sur titres non cotés	-	-	32 527	54 494	530 872
<i>Plus values</i>	129 298	130 825	166 172	141 125	409 149
Plus values sur cession de titres cotés	129 038	128 345	165 906	137 982	375 105
Plus values sur cession de titres non cotés	260	2 480	266	3 143	34 044
<i>Autres</i>	-	-	69 478	34 042	70 313
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	69 478	34 042	70 313
Total des actifs	-	-	14 626 924	15 073 223	15 562 914
Immobilisations financières	-	3 963	-	3 963	9 452 337
Titres cotés	-	3 963	-	3 963	7 586 581
Autres participations	-	-	-	-	1 865 756
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	2	399 028	2	509 274	730 301
Cessions en coût historique	248 032	84 733	269 478	99 043	250 764
Charges financières	3 561	3 099	22 328	20 895	93 858
Frais sur achat et vente de titres	3 561	3 099	4 111	4 367	8 956
Dotations aux provisions sur titres cotés	-	-	18 217	16 528	84 902
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	35 252	21 220	4 473

Faits saillants :

- Des provisions pour dépréciation de titres ont été constatées, de l'ordre de 16.000 dinars sur les titre: Carthage cement et 2.250 dinars sur Poulina PGH.
- Une reprise de provision sur les titres Attijari Bank, UIB, Sitex et Artes Automobiles pour respectivement 13.700 dinars, 3.300 dinars, 700 dinars et 51.750 dinars.

Commentaires :

- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours boursier de clôture à la date du 30 Juin 2014.
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la Société.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 11 JUILLET 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,846%		
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,850%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,855%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,859%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,865%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,870%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,873%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,879%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,881%	1 012,909
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,884%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,888%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015	4,893%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,041%	999,288
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,169%	1 001,855
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,352%	889,097
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,404%	996,238
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,584%	1 031,496
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,744%		985,839
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,885%	985,575
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	775,719
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,963%	982,338
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,138%	971,028
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,266%		961,175
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,370%		1 032,336
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,387%	951,284

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	150,742	150,755		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,293	13,294		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,368	1,369		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,921	36,924		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,171	50,174		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	157,098	156,502		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	560,252	558,879		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	111,605	111,298		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	122,706	122,574		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,557	117,424		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,108	112,074		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	87,222	87,143		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	127,328	127,450		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	92,423	92,038		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	106,619	106,674		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 379,248	1 382,739		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 286,114	2 290,542		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,326	100,981		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	102,174	102,199		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,139	126,252		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 199,703	1 184,126		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	120,948	121,448		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,614	15,640		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014 *	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	En liquidation	En liquidation		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 239,452	5 233,210		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 128,937	5 133,759		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,180	2,192		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,912	1,922		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,066	1,064		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	106,469	106,481
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	102,275	102,284
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	104,166	104,176
33 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	100,815	100,826
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	101,815	101,827
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	105,199	105,209
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	102,289	102,301
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	101,272	101,282
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	101,682	101,687
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	103,397	103,406
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	100,493	100,502
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	102,514	102,521
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	102,422	102,433
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	104,833	104,843
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	103,753	103,764
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	101,799	101,809
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	100,866	100,876
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	102,892	102,902
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	100,815	100,839
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	101,995	102,009
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	103,256	103,266
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	100,655	100,666
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	101,733	101,744
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	103,331	103,340
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	100,657	100,668

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,358	10,359
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	101,173	101,183
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	102,095	102,106
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	99,581	99,655
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	66,237	66,154
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	140,843	140,673
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 399,494	1 397,704
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,611	108,245
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,814	106,650
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	81,151	80,775
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,629	16,626
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	258,692	258,005
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	31,381	31,334
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 276,146	2 271,644
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,564	74,375
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,206	56,123
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	99,967	99,806
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	110,380	110,130
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	97,389	97,304
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,331	11,329
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,181	12,161
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,529	15,515
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,334	14,293
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,036	12,032
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,739	10,745
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,456	10,457
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,598	10,601
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	120,346	120,204
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	122,102	121,810
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,458	10,463
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	102,136	102,011
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,808	19,762
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	73,300	73,343
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	75,776	75,661
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,896	95,939
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	86,182	85,938
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	95,870	95,562
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,331	101,294
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,603	9,599
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	7,951	7,943
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	94,219	94,263
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	96,254	96,313
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	129,697	129,340
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	10,141	10,038
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	117,791	117,567
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	117,175	117,115
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	100,345	100,697
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	99,388	99,746
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	175,999	175,892
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	160,837	160,183
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	140,592	140,537
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	8 383,385	9 352,214
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,298	18,170
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	130,826	130,224
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 476,494	1 474,821
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	102,197	102,169
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	85,746	85,510
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	111,956	111,055
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 526,491	8 580,665
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,755	8,727
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,641	8,690

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

FCP OPTIMA

SITUATION ANNUELLE ARRETTE AU 31 DECEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP OPTIMA, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du FCP OPTIMA au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

L'abonnement des honoraires d'audit relatifs à l'exercice 2013 devrait se faire sur la base de ceux relatifs à l'exercice 2012. Toutefois, une erreur s'est produite dans le calcul quotidien desdits honoraires par le système d'information de gestion, ce qui a entraîné une majoration du passif comptabilisé à ce titre de 13.394 DT au 31 décembre 2013. De ce fait, la valeur liquidative se trouve minorée de 0,023 DT à cette date.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCP OPTIMA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs du FCP OPTIMA représentés en valeurs mobilières totalisent 89,15% de l'actif total au 31 décembre 2013.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers. En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2013.

Tunis, le 10 février 2014

Le commissaire aux comptes :

GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI

BILAN
Au 31 Décembre 2013
(Unité : 1000 Dinars)

ACTIF	Notes	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
AC 1 - Portefeuille-titres		44 926 674	42 550 400
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	25 413 589	24 032 294
b - Obligations et valeurs assimilées	3.2	19 513 085	18 518 106
c - Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		5 471 964	9 375 067
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3.3	5 471 964	9 375 067
AC 3 - Créances d'exploitation		62	49
a - Dividendes & intérêts à recevoir		62	49
b - Titres de créances échus		-	-
c - Autres de créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		50 398 700	51 925 516
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.4	76 674	79 800
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.5	29 367	16 580 (*)
TOTAL PASSIF		106 041	96 380
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.6	48 676 887	50 369 564
CP 2 - Sommes distribuables		1 615 772	1 459 572
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 615 772	1 459 572 (*)
ACTIF NET		50 292 659	51 829 136
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		50 398 700	51 925 516

(*) *Retraité en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.*

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

(Unité : 1000 Dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 Décembre 2013	Exercice clos le 31 Décembre 2012
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.1	1 983 850	1 799 595
a - Dividendes		988 871	862 125
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		994 979	937 470
c - Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2	15 884	53 145
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 999 734	1 852 740
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.3	307 717	330 249
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 692 017	1 522 491
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-	-
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.4	76 245	62 919
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 615 772	1 459 572
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 615 772	1 459 572
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-1 203 296	-2 069 157
* +/- values réalisées sur cessions de titres		-1 863 666	-2 978 790
* Frais de négociation		-85 287	-117 945
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.5	-1 536 477	-3 706 320

(*) *Retraité en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.*

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : 1000 Dinars)

	Exercice clos le 31 Décembre 2013	Exercice clos le 31 Décembre 2012	
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
a - Résultat d'exploitation	1 615 772	1 459 572	(*)
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-1 203 296	-2 069 157	
c - +/- valeurs réalisées sur cessions de titres	-1 863 666	-2 978 790	
d - Frais de négociation de titres	-85 287	-117 945	
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-	
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-	
a - Souscriptions			
* Capital	-	-	
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	
* Droits d'entrée	-	-	
b - Rachats			
* Capital	-	-	
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	
* Droits de sortie	-	-	
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 536 477	-3 706 320	
AN 4 - Actif net			
a - En début d'exercice	51 829 136	55 535 456	(*)
b - En fin d'exercice	50 292 659	51 829 136	
AN 5 - Nombre de parts			
a - En début d'exercice	500 000	500 000	
b - En fin d'exercice	500 000	500 000	
VALEUR LIQUIDATIVE	100,585	103,658	
TAUX DE RENDEMENT	-2,96%	-6,68%	

(*) *Retraité en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.*

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP OPTIMA est un fonds commun de placement mixte (actions et obligations) régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008). Il a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Son siège est sis aux Berges du Lac - Complexe Le Banquier - Avenue Tahar Haddad - 1053 Tunis.

Les fondateurs de ce FCP sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la Banque Nationale Agricole (BNA) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la SFIB BH et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégataire de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du FCP.

En rémunération de ses services, chacune de ces trois entités perçoit une commission annuelle de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2013 ; il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
Société Tunisienne de Banque (STB)	<u>170 000</u>	<u>17 000 000</u>
Banque Nationale Agricole (BNA)	<u>170 000</u>	<u>17 000 000</u>
Banque d'Habitat (BH)	<u>160 000</u>	<u>16 000 000</u>
Total	<u>500 000</u>	<u>50 000 000</u>

Le capital est susceptible d'augmentations résultant de l'émission de nouvelles parts ou de réductions dues au rachat par le FCP de parts antérieurement souscrites, à condition qu'il ne descende pas au dessous du seuil minimum de 50 000 DT.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers du FCP OPTIMA ont été arrêtés, au 31 décembre 2013, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan,
- un état de résultat,
- un état de variation de l'actif net, et
- des notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété et évalués initialement à leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation ultérieure des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant un nombre significatifs de séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

3. Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché (à cette date ou à la date antérieure la plus récente). La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon les cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs assimilées non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

4. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

5. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTES N°3 RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Plus ou moins- values Potentielles	% de l'Actif	% de l'Actif Net	% du Capital de l'émetteur
Actions cotées :		34 355 754	22 942 484	-11 413 270	45,52	45,62	-
- AB AN J 12062013	3 843	119 436	110 448	-8 988	0,22	0,22	0,016
- ADWYA	69 419	536 600	481 490	-55 110	0,96	0,96	0,526
- AETECH NS	901	5 663	5 181	-482	0,01	0,01	0,041
- AMEN BANK	34 581	1 173 677	1 062 605	-111 072	2,11	2,11	0,141
- AMS	73 692	653 254	485 704	-167 550	0,96	0,97	1,373
- ARTES	60 297	469 871	388 795	-81 076	0,77	0,77	0,158
- ASSAD	146 741	1 358 131	1 022 931	-335 200	2,03	2,03	1,223
- ATB	138 652	969 273	570 276	-398 997	1,13	1,13	0,139
- ATL	196 616	826 291	471 092	-355 199	0,93	0,94	0,786
- ATTIJARI BANK	54 669	1 041 909	888 262	-153 647	1,76	1,77	0,138
- ATTIJARI LEASING	13 841	471 281	345 887	-125 394	0,69	0,69	0,651
- BEST LEASE	425 621	893 814	900 614	6 800	1,79	1,79	2,128
- BH	72 000	1 810 904	936 000	-874 904	1,86	1,86	0,400
- BIAT	5 000	356 090	301 000	-55 090	0,60	0,60	0,029
- BNA	192 746	2 807 273	1 497 829	-1 309 444	2,97	2,98	0,602
- BT	46 553	411 346	428 148	16 802	0,85	0,85	0,031
- BTEI	8 008	244 977	197 822	-47 155	0,39	0,39	0,178
- CARTHAGE CEMENT	146 200	560 697	486 700	-73 997	0,97	0,97	0,085
- CIMENTS BIZERTE	293 318	3 265 467	1 816 812	-1 448 655	3,60	3,61	0,666
- CITY CARS	22 834	250 032	249 918	-114	0,50	0,50	0,169
- EL WIFACK LEASING	6 000	82 569	77 676	-4 893	0,15	0,15	0,150
- ELECTRO-STAR	35 820	525 005	347 311	-177 694	0,69	0,69	1,462
- ESSOUKNA	37 500	383 579	310 237	-73 342	0,62	0,62	1,040
- EURO-CYCLES	16 836	188 563	155 093	-33 470	0,31	0,31	0,312
- GIF	10 000	59 325	41 430	-17 895	0,08	0,08	0,100
- HANNIBAL LEASE	15 795	150 053	140 417	-9 636	0,28	0,28	0,275
- HEXABYTE NS 2012	1 465	12 732	15 368	2 636	0,03	0,03	0,070
- LANDOR NS	30 000	230 860	221 160	-9 700	0,44	0,44	0,638
- MAGASIN GENERAL	2 024	58 547	58 961	414	0,12	0,12	0,018
- MODERN LEASING	23 700	181 382	118 429	-62 953	0,23	0,24	0,593
- MONOPRIX	32 146	914 577	754 692	-159 886	1,50	1,50	0,193
- MPBS NS	8 350	50 100	50 100	-	0,10	0,10	0,136

- NAKL	23 000	239 428	228 781	-10 647	0,45	0,45	0,077
- ONE TECH HOLDING	57 750	381 199	374 393	-6 805	0,74	0,74	0,108
- POULINA GH HOLDING	44 000	304 137	229 064	-75 073	0,45	0,46	0,024
- SAH	1 566	14 642	14 642	-	0,03	0,03	0,005
- SALIM	14 017	367 178	322 391	-44 787	0,64	0,64	0,527
- SERVICOM	3 372	82 530	75 196	-7 334	0,15	0,15	0,143
- SFBT	50 000	688 517	664 650	-23 867	1,32	1,32	0,063
- SIMPAR	4 300	279 101	265 968	-13 133	0,53	0,53	0,478
- SIPHAT	6 515	107 456	54 309	-53 147	0,11	0,11	0,362
- SITS	100 000	326 059	240 600	-85 459	0,48	0,48	0,641
- SOMOCER	142 714	453 815	390 894	-62 921	0,78	0,78	0,523
- SOPAT	90 000	342 006	162 720	-179 286	0,32	0,32	0,693
- SOTEMAIL NS	2 468	6 170	6 170	-	0,01	0,01	0,009
- SOTETEL	51 200	327 966	183 347	-144 619	0,36	0,36	1,104
- SOTRAPIL	15 702	279 223	145 557	-133 666	0,29	0,29	0,444
- SOTUMAG	6 000	11 057	10 056	-1 001	0,02	0,02	0,050
- SOTUVER	64 829	487 899	428 131	-59 768	0,85	0,85	0,323
- STB	313 305	5 234 489	1635 452	-3 599 037	3,25	3,25	1,260
- SYPHAX AIRLINES	21 660	214 361	182 810	-31 551	0,36	0,36	0,394
- TEL NET HOLDING	72 000	616 166	412 776	-203 390	0,82	0,82	0,653
- TLS	19 000	507 135	399 000	-108 135	0,79	0,79	0,229
- TPR	233 456	1 291 884	994 756	-297 128	1,97	1,98	0,519
- TUNISAIR	22 680	44 919	24 132	-20 787	0,05	0,05	0,021
- TUNIS-RE	19 000	186 409	172 748	-13 661	0,34	0,34	0,127
- UBCI	351	8 308	8 710	402	0,02	0,02	0,002
- UBCI NG J 01092013	80	1 960	1 904	-56	0,00	0,00	0,000
- UIB	27 765	488 462	374 939	-113 523	0,74	0,75	0,142

Titres OPCVM : **2 456 202** **2 471 105** **14 903** **4,90** **4,91** **-**

- SICAV EPARGNANT 24 098 2 456 202 2 471 105 14 903 4,90 4,91 -

Total en Dinars **36 811 956** **25 413 589** **-11 398 367** **50,43** **50,53** **-**

NOTE N°3.2 : OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2013	% de l'Actif Net	% de l'Actif
BTZc décembre 2018	4 700	2 516 850	748382	3 265 232	6,49	6,48
BTZc décembre 2018	4 700	2 519 200	747771	3 266 971	6,50	6,48
BTZc décembre 2018	4 700	2 521 550	747165	3 268 715	6,50	6,49
BTZc décembre 2018	4 650	2 497 050	738616	3 235 666	6,43	6,42
BTZc décembre 2018	4 650	2 499 375	738014	3 237 389	6,44	6,42
BTZc décembre 2018	4 650	2 501 700	737412	3 239 112	6,44	6,43
Total en Dinars		15 055 725	4 457 360	19 513 085	38,80	38,72

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2013 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

Actions, droits rattachés et valeurs assimilées	25 859 879
Entrée de titres (conversion de droits...)	3 784 300
Total en Dinars	29 644 179

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions, droits rattachés et valeurs assimilées	23 469 338	21 605 672	-1 863 666
Sortie de titres (détachement de droits...)	3 590 251	-	-
Total en Dinars	27 059 589	21 605 672	-1 863 666

NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Compte courant de gestion	540 582	3 899 329
Sommes à l'encaissement	4 971 738	5 560 058
Sommes à régler	-40 356	-84 320
Total en Dinars	5 471 964	9 375 067

NOTE N°3.4 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Gestionnaire (BNA Capitaux)	25 558	26 600
Déléataire de la gestion administrative et comptable (SIFIB BH)	25 558	26 600
Dépositaire (STB)	25 558	26 600
Total en Dinars	76 674	79 800

NOTE N°3.5 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Honoraires à payer (*)	25 220	12 390
Conseil du Marché Financier (CMF)	4 147	4 106
Etat - retenues à la source	-	84
Total en Dinars	29 367	16 580

(*) Le solde des honoraires d'audit à payer est surévalué de 13 394 DT au 31 décembre 2013. Cette majoration est due à une erreur qui s'est produite lors du calcul quotidien desdits honoraires par le système d'information de gestion. Un ajustement du solde des honoraires d'audit à payer au 31 décembre 2012 a été effectué, en pro forma, pour un montant de 5 364 DT afin de s'aligner au système d'information de gestion.

NOTE N°3.6 : CAPITAL

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Capital au début de l'exercice :	50 369 564	54 383 157
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	369 564	4 383 157
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs de parts	3	3
Souscriptions réalisées :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital à la fin de l'exercice :	48 676 887	50 369 564
- Montant en nominal	50 000 000	50 000 000
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	1 829 136	5 535 456
- Frais de négociation	-85 287	-117 945
- Variation plus ou moins-values potentielles	-1 203 296	-2 069 157
- Plus ou moins-values réalisées	-1 863 666	-2 978 790
- Nombre de parts	500 000	500 000
- Nombre de porteurs de parts	3	3

NOTES N°4 RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dividendes des actions	717 626	579 638
Revenus des titres OPCVM	271 245	282 487
Revenus des bons du Trésor	994 979	937 470
Total en Dinars	1 983 850	1 799 595

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Revenus des certificats de dépôt	-	1 017
Revenus des placements à terme	15 884	52 128
Total en Dinars	15 884	53 145

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Rémunération du Gestionnaire	205 145	220 166
Rémunération du Dépositaire	102 572	110 083
Total en Dinars	307 717	330 249

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Redevance CMF	51 286	55 042
Honoraires (*)	24 653	7 632
Autres (visa CMF...)	306	245
Total en Dinars	76 245	62 919

(*) Les honoraires d'audit relatifs à l'exercice 2013 ont été majorés de 12 831 DT. Cette situation est due à une erreur qui s'est produite lors du calcul quotidien desdits honoraires par le système d'information de gestion.

Les honoraires d'audit relatifs à l'exercice 2012 ont été ajustés, en pro forma, pour un montant de 5 364 DT afin de s'aligner au système d'information de gestion.

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	1 615 772	1 459 572
Résultat non distribuable (*)	-3 152 249	-5 165 892
Total en Dinars	-1 536 477	-3 706 320

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Exercice clos le 31 décembre 2012
Variation des plus ou moins-values potentielles	-1 203 296	-2 069 157
Plus ou moins-values réalisées	-1 863 666	-2 978 790
Frais de négociation	-85 287	-117 945
Total en Dinars	-3 152 249	-5 165 892

NOTES N°5 AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	3,999	3,705	3,102	3,651
Charges de gestion des placements	-0,615	-0,660	-0,652	-0,720
Revenu net des placements	3,384	3,045	2,450	2,931
Autres charges	-0,152	-0,126 (*)	-0,145	-0,141
Résultat d'exploitation	3,232	2,919	2,305	2,789
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	3,232	2,919	2,305	2,789
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-2,407	-4,138	-14,623	-4,099
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-3,727	-5,958	1,625	11,004
Frais de négociation	-0,171	-0,236	-0,099	-0,462
+/- value/titre et frais de négociation	-6,304	-10,332	-13,098	6,443
Résultat net de l'exercice	-3,073	-7,413	-10,793	9,233
Résultat non distribuable de l'exercice	-6,304	-10,332	-13,098	6,443
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	-6,304	-10,332	-13,098	6,443
Valeur liquidative	100,585	103,658	111,071	121,864

5-2 Ratios de gestion des placements :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,600%	0,600% (*)	0,600%	0,600%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,149%	0,114% (*)	0,134%	0,118%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,151%	2,652% (*)	2,120%	2,326%

(*) *Retraité en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.*

5-3 Rémunération du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion du FCP OPTIMA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux » chargé des choix des placements et de la gestion financière de la société. La gestion administrative et comptable de la société est déléguée à la « SIFIB BH ». En contrepartie de ses prestations, chacun perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STB assure les fonctions du Dépositaire pour le FCP OPTIMA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP OPTIMA ;
- Encaisser le montant de souscription des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.